

MAIRIE DE FRESSINES

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MARS 2013

Le mardi 26 mars 2013 à 20h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. NIVAU Christian, maire, suite à sa convocation en date du 21 mars 2013.

Présents : Mmes BROCHARD, HERAULT, LEGEREAU, MOREAU, PIOT, MM. CHAIGNEAU, DECOU, FOURNIER, JOLLY, NIVAU, ROUSSEAUX.

Excusés : Mme LEDOUX (1 pouvoir à M.CHAIGNEAU), MM. FOCHE (1 pouvoir à M.NIVAU), DUPEU (1 pouvoir à Mme PIOT),

Secrétaire : Mme MOREAU Patricia.

Monsieur le maire fait savoir qu'il a invité les membres extérieurs du C.C.A.S. L'approbation du compte de gestion du C.C.A.S., le vote du compte administratif et le vote du budget seront votés uniquement par les membres du C.C.A.S. Un procès-verbal leur sera transmis par la suite.

Les membres extérieurs, malgré l'invitation de M. le maire, à rester au Conseil municipal, quittent l'assemblée après ce vote.

Madame CROUZET Marie-Pierre, trésorière municipale, invitée à assister à la réunion du Conseil municipal, ne pouvait être présente ce soir.

Monsieur le maire invite les conseillers à se prononcer sur le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal. Il n'y a aucune observation, il propose aux élus de signer le registre.

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2012

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2012, établi par la trésorerie. Celui-ci ne fait état d'aucune observation particulière. Il est adopté à l'unanimité.

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur le maire donne la parole à M.FOURNIER qui présente, à son tour, le compte administratif de la commune. Les chiffres sont en parfaite concordance avec les résultats du compte de gestion de la trésorerie.

- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats De clôture 2011	Virement à la section d'investissement 2012 (art.1068)	Résultats de l'exercice 2012	Restes à réaliser 2012	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	- 103 938,33 €		+ 39 745,47 €	D. - 18 305,00 € R.	- 18 305,00 €	- 82 497,86 €
Fonctionnement	+ 184 692,20 €	- 88 111,33 €	+ 161 763,17 €			+ 258 344,04 €

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Les élus décident d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	258 344,04 €
<u>Affectation obligatoire :</u> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpte 1068)	82 497,86 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (cpte 1068) Affectation de l'excédent reporté en section de fonctionnement (ligne 002)	175 846.18 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

3

Le compte administratif est voté par tous les membres du Conseil, excepté M. le maire qui s'abstient.

3 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2013

Mme Piot remet la liste des subventions proposées par les membres de la commission information. Les subventions ont été reconduites par rapport à l'année 2012.

L'école de sport (USEP le mercredi matin) recevra 220 €. Il s'agit de la moitié de la demande, dans l'attente de connaître les activités du mercredi suite à la modification du temps scolaire, pour la prochaine rentrée scolaire.

Les nouvelles associations telles que Enjoy Fressines (200 €), la Tribu des Tamalous (300 €), Gamers Lan (100 €) recevront une subvention de démarrage. Concernant l'ACCA, la subvention couvrira les frais de cartouches utilisées pour l'aide à la commune dans la destruction de nids de frelons (+ 200 €).

Mme Légereau demande pourquoi il existe une différence entre Enjoy Fressines et les Tamalous qui comptent à peu près le même nombre d'adhérents. Il lui est répondu que dans le cas d'Enjoy Fressines, les parents donnent une participation afin de rémunérer un professeur.

Pas d'attribution pour les associations hors commune.

Les élus émettent un avis favorable sur les montants. Ils seront intégrés au budget.

4 – VOTE DES TAXES COMMUNALES

Lors du dernier Conseil municipal, un projet de budget a été proposé avec une reconduction des taux des quatre taxes locales. M. le maire présente à chaque élu un tableau avec les différentes possibilités d'augmentation ou non de ces taxes. Depuis 2008, les élus ont fait le choix d'augmenter le taux un peu chaque année (2008 à 2011, + 2%, 2012 + 1%). Il ne lui semble pas judicieux de ne pas augmenter du tout cette année. En effet, sans parler des autres dépenses, le simple fait de devoir modifier le temps scolaire à compter de septembre 2013, va entraîner une augmentation non négligeable de la masse salariale.

Après débat, Monsieur le maire demande de passer au vote.

Augmentation de 0,5 % : 4 voix (Mme Légereau, MM Décou, Jolly, Rousseaux)

Augmentation de 1 % : 7 voix + 3 pouvoirs.

Les taux deviennent donc les suivants :

- Taxe d'habitation 23,86 %

-	Taxe foncière (bâti).....	18,65 %
-	Taxe foncière (non bâti)	77,40 %
-	Cotisation Foncière des Entreprises	22,09 %

La recette correspondante sera inscrite sur le budget.

Concernant la dépense relative à la modification de l'éclairage public pour 34 000 €, celle-ci sera inscrite en section d'investissement.

M. le maire fait savoir que sans l'obtention des subventions, les travaux de la mairie phase II ne verront pas de continuité en 2013.

Les 20 000 € prévus pour aménagement de la sécurité sur les D5 et D7 représentent uniquement

la part « étude ». La continuité du projet se fera par prise de délibération au prochain Conseil municipal. A ce sujet, M.Décou rappelle que ce projet faisait partie des engagements du présent mandat.

M.Niveau fait remarquer que les projets à plusieurs communes se réalisent beaucoup moins rapidement que les projets étudiés et suivis uniquement par la commune.

La construction de la nouvelle station d'épuration devrait débuter début janvier 2014.

Le budget ainsi proposé s'équilibre en fonctionnement à 1 105 113 € et en investissement à 415 231 €.

Il est voté à l'unanimité.

5 – FRAIS DE SCOLARITE EN CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire)

Les élus décident de participer financièrement aux frais de scolarité 2010 en CLIS, d'un enfant de Fressines, pour un montant de 500,00 €.

6 – AVIS SUR LE PLU (Plan Local d'Urbanisme) DE MOUGON

Aucune remarque particulière n'est émise sur ce document. Une réponse sera donnée en ce sens, à la mairie de Mougou.

7 – ACQUISITION D'UN GODET TRAPEZE POUR LE TRACTOPELLE

Monsieur Fournier rappelle le projet de faire l'acquisition, à trois communes (Mougou, Thorigné, Fressines), d'un godet pour le tractopelle. La commune de Thorigné propose de faire l'acquisition d'un godet d'occasion à M.Taradoire pour un montant de 1 136,20 €. La dépenses de 960,29 € HT sera répercutée sur les trois communes, soit 320,10 € ; La TVA étant récupérée par la commune de Thorigné.

Les élus émettent un avis favorable à cette proposition.

8 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Voirie/bâtiments

Monsieur Fournier donne les informations suivantes :

- Le choix du tracteur s'est porté sur un matériel de marque Kubota, pour un montant de 49 921 € TTC avec reprise (déduite) de 4 500 € du matériel communal,
- La peinture du mobil home est en cours,
- Le mur séparant la propriété de M.Stouvenel et le village de la Thibauderie sera réparé avec l'aide d'un agent du SIVOM.

M.Chaigneau/C.C.A.S.

Les personnes mensualisées pour leur facture d'électricité ont reçu des avis de prélèvement avec une forte augmentation. Cela serait dû à un problème de logiciel entre les heures pleines et les heures creuses. Les personnes concernées ne doivent pas hésiter à appeler le SIEDS pour plus d'informations.

Ecole

- Madame Moreau fait savoir qu'au dernier Conseil d'école, le nombre d'enfants prévu à la prochaine rentrée scolaire sera de 203.
- Journée porte ouverte pour les enfants devant intégrer l'école en petite section à la rentrée, le 20 juin avec la participation de Gribouille.
- Semaine d'école de 4 jours ½ : La pause méridienne est souhaitée plus longue mais ceci entraînera des activités périscolaires par groupes. Des propositions sont attendues de la part des parents. Le transport s'effectuera aussi le mercredi mais il n'y aura pas de cantine. Une réunion est programmée prochainement avec la Communauté de communes et le centre de loisirs pour les animations du mercredi après-midi.

Mme Brochard : Dans le cas où la commune ferait appel à des bénévoles pour ces animations, cela n'entraînera-t-il pas un problème juridique ?

M.Nivau : le Ministère de l'Education Nationale a porté le nombre d'enfants par responsable à 1 adulte pour 14 enfants (enfants de moins de 6 ans) et 1 adulte pour 18 (enfants de 6ans et plus) et sans compétence particulière puisqu'il ne s'agit pas de la garderie.

Une rencontre avec les présidents d'associations sera programmée.

- Concernant le projet d'acquisition du matériel informatique, les enseignants préfèrent avoir les 4 TBI dans un premier temps et 1 classe mobile par la suite. Cela leur permettrait de former ainsi quatre enseignants à l'utilisation du matériel.
- En projet, un lieu pour le repas des enseignants, permettant ainsi de libérer de la place pour le repas des enfants de plus en plus nombreux à la cantine scolaire. Il pourrait s'agir de l'ancien secrétariat d'où la prévision d'achat d'un conteneur pour le transport des plats. Un essai sera fait début juin 2013. La vaisselle resterait sur place et nettoyée par les rationnaires.
- Mmes Magrino Marie-Line et Décou Laurence ont fait une demande de formation « la psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans » programmée en septembre 2013.

Information

Mme Piot remet à chaque élu le compte rendu de la dernière réunion de la commission. Elle passe en revue les points les plus importants :

- Les panneaux d'affichage et plans communaux ne sont plus à jour. Graphic Application de St-Maixent-L'Ecole sera contacté pour la réalisation,
- 8 mai, cérémonie identique aux années précédentes,
- 14 juillet, formule sur une seule journée,
- 14 septembre 2013 : journée du patrimoine, la bibliothèque est inscrite au projet « art et littérature de la BD » avec ballade sur le sentier Pierre Moinot.

9 – QUESTIONS /INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le maire donne une information sur le projet de la réforme territoriale. Sur les 80 communes concernées, 24 sont favorables à la proposition de M. le Préfet, 4 ne s'expriment pas, 52 sont défavorables. La décision du Préfet est attendue.
- Un diagnostic est commandé par la Communauté de communes sur les bâtiments recevant du public et leur accès (Boulangerie, infirmière, café ...).
- M.Nivau propose d'annuler le Conseil du 9 avril. Le prochain aura lieu le 30 avril 2013.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.